

FIRAMP

Prêt à l'emploi

INSECTICIDE « VOLANTS ET RAMPANTS »

À effet de choc, avec fonction rémanente pour **TRAITEMENT LOCALISÉ**



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Insecticide spécifique contre les insectes rampants (blattes, cafards, punaises, fourmis, poux, puces, araignées, mites, ténébrions, etc.) ou volants (mouches, moustiques, guêpes, frelons).
- Actif sur les sarcoptes, responsables des maladies de peau telle que la gale.
- Agit rapidement (effet de choc par ingestion) : provoque la paralysie irréversible du système nerveux des insectes.
- Effet de rémanence insensible aux conditions d'ambiance ou aux expositions à la lumière. Durée de la rémanence (selon l'imprégnation, la perméabilité et la nature du support) : 2 à 6 mois sur support poreux (bois par exemple).
- Assure la désinsectisation des bâtiments, locaux collectifs ou de stockage, usines, endroits fréquentés par des animaux domestiques.
- Prêt à l'emploi, non miscible dans l'eau, économique.
- Ne tâche pas.

MODE D'EMPLOI

- Selon nature et porosité du support :
 - En zone très infestée : 1 litre de FIRAMP pour 10 à 20 m² pour un traitement de choc.
 - En traitement général pour rampants : 1 à 1,5 litres de FIRAMP pour 30 m².
 - En traitement général pour volants : 0,5 à 1 litre de FIRAMP pour 30 m².
- Utiliser à l'état pur et à froid. Appliquer avec un pinceau large permettant de réaliser des bandes de 8 à 10 cm de large sur le passage des insectes rampants, ou en pulvérisation sans brouillard en traitement localisé.
- Badigeonner sur les plinthes, bas de fenêtres, zones obscures, humides ou chaudes, arrières de panneaux, meubles, gaines de chauffage, passage de gaines techniques de tuyauteries, arrières de volets, interstices, fissures de murs, dans les sous-sols, à proximité des ouvertures d'aération, sur les lieux de passage ou de séjours habituels des insectes.

NOTA : Dans le cas de supports sensibles, imprégner des plaques de cartons avec le produit et disposer celles-ci sous les meubles ou aux endroits de passages des insectes.

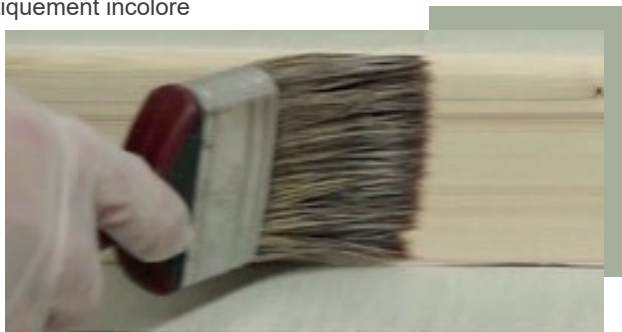
IMPORTANT : Tenir compte du cycle de vie et de reproduction des insectes à éliminer (stades oeufs, larves, chrysalides, adultes pouvant s'étendre sur une période d'un mois ou plus), afin de prévoir une deuxième application 2 à 3 semaines après la première et si nécessaire effectuer, en fonction de la réapparition de colonies d'insectes venant de locaux voisins non traités, un rappel un mois après la deuxième application.

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base de noyaux actifs insecticides, agents dispersants favorisant l'application et l'action insecticide, fixateurs.
Produit Biocide TP18 (considérés comme dangereux, utiliser les biocides avec précaution).

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect	: liquide limpide sans ajout de colorant, pratiquement incolore
Odeur	: perceptible d'extraits végétaux
Masse volumique	: 795 g/l ± 20 g/l
Réaction chimique	: neutre
Point d'éclair	: 42°C – Afnor coupe fermée



PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.